



**79^{ème} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
GENEVE DU 18 AU 23 MAI 2026**

Déclaration du Tchad

Point 12.4 : Couverture sanitaire universelle (CSU)

Monsieur le Président, Distingués délégués,

La République du Tchad s'associe à la déclaration prononcée par le Togo au nom des États Membres de la Région africaine de l'OMS et remercie le Secrétariat pour la qualité des rapports présentés.

Le Tchad réaffirme son attachement aux principes d'équité, d'inclusion et d'accès universel aux soins de santé essentiels, socles de la couverture sanitaire universelle.

Mon pays soutient pleinement le projet de stratégie mondiale pour les soins d'urgence, les soins critiques et les soins chirurgicaux intégrés 2026-2035.

Pour les pays confrontés à des crises sécuritaires, humanitaires et sanitaires complexes, notamment dans le bassin du Lac Tchad affecté par les attaques terroristes de Boko Haram, le renforcement des capacités de prise en charge des urgences demeure une priorité stratégique afin de réduire la mortalité évitable et de renforcer la résilience des systèmes de santé.

Toutefois, cette dynamique reste confrontée à des défis liés au financement durable, à la disponibilité des ressources humaines qualifiées ainsi qu'à l'accès équitable aux soins spécialisés, dans un contexte marqué par des crises persistantes et l'afflux de réfugiés et de populations déplacées en provenance des pays voisins.

Le Tchad soutient également les initiatives visant à renforcer la disponibilité de la transplantation de cellules, de tissus et d'organes humains dans le respect des principes éthiques, de la transparence et de l'équité d'accès.

Tenant compte de ses contraintes structurelles, mon pays privilégie une approche progressive conforme aux normes de l'OMS et aux principes de la Déclaration d'Istanbul, garantissant le consentement éclairé, la gratuité du don et la lutte contre le trafic d'organes. Dans ce cadre, le Tchad a engagé la mise en place d'un dispositif national de transplantation rénale intégrant des mécanismes rigoureux de pharmacovigilance et de biovigilance.

Ma délégation se félicite également de la reconnaissance des maladies rares comme une priorité pour l'équité et l'inclusion dans le domaine de la santé mondiale.

Madame la Présidente,

La couverture sanitaire universelle constitue une priorité stratégique nationale portée sous le leadership de Son Excellence le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la

République, qui a placé la santé, la protection sociale et le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques au cœur des priorités de développement du pays.

Le Tchad poursuit ainsi la mise en œuvre progressive effective de la CSU à travers le renforcement des soins de santé primaires, des infrastructures sanitaires, de la protection financière des populations et de la mobilisation des ressources locales en faveur du système de santé.

Enfin, le Tchad appelle à une solidarité internationale renforcée et à un accompagnement accru des partenaires techniques et financiers afin de garantir aux populations les plus vulnérables un accès équitable et durable à des soins de santé de qualité.

Je vous remercie